

Québec, le 9 février 2016

Monsieur Jacques Daoust  
Ministre des Transports du Québec  
700, boul. René-Lévesque Est, 29<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec)  
G1R 5H1

**Objet : Projet d'agrandissement du Port – Beauport 2020**

Monsieur le ministre,

Nous avons été enchantés lorsque le ministre des Transports du Canada a affirmé cet automne, avec courage et détermination, qu'il n'y aurait pas d'agrandissement des pistes à l'aéroport Bishop de Toronto. Il disait alors que les Torontois voulaient avoir leur mot à dire lorsqu'il est question de développement des berges de leur ville et que parfois c'est la qualité de vie qui primait.

Nous aimerions lui dire bravo pour cette vision et cette décision imprégnées de gros bon sens de la part d'un ministre des Transports du Canada. Nous souhaiterions que les citoyens de Limoilou et les Beauportois soient considérés de la même façon à l'égard du projet d'agrandissement du Port de Québec – Beauport 2020. Les enjeux sont semblables et les dirigeants de Québec n'auraient jamais dû envisager l'agrandissement du port au centre de la ville patrimoniale et touristique qu'est Québec, capitale de la belle province. Un tel terminal se fait logiquement, ailleurs, loin des habitations, pour ne pas importuner les voisins. Prenons exemple sur le port de Montréal et son futur terminal de Contrecoeur de même que sur le port de Saguenay et ses futurs terminaux à Grande-Anse et à l'Anse Pelletier (rive nord). Des terminaux loin des résidences et de leurs habitants, respectueux des citoyens.

Malheureusement, le mal est fait et le processus enclenché puisque le précédent gouvernement a autorisé le projet d'agrandissement du Port, malgré que celui-ci pollue allègrement son voisinage. Toutefois, compte tenu que le projet fera l'objet sous peu d'une évaluation environnementale de la part de l'Agence canadienne, nous osons espérer que votre gouvernement sera sensible à nos arguments et que Beauport 2020 ne se réalisera jamais, grâce à votre persuasion auprès de vos collègues fédéraux.

La solution est, que d'autres sites en région, le long du Saint-Laurent, soient considérés pour répondre aux besoins de l'industrie pour le transport de vrac solide et liquide, et qu'on donne au Port de Québec la possibilité de se développer sur un plus grand territoire et surtout, loin des milieux urbains.

Québec n'a pas encore su mettre en valeur adéquatement son fleuve, alors que Toronto jouit d'un littoral digne des leaders comme Chicago. Québec, le parent pauvre, doit poursuivre sa mise en valeur des berges, notamment du côté de Beauport, pour espérer atteindre une qualité de vie digne d'une capitale.

Nous souhaitons espérer que nous soyons fiers de la position que vous allez adopter dans ce dossier plutôt que cynique envers une vision rétrograde et un appui aveugle que vous pourriez donner à une administration portuaire qui pollue le fleuve et Limoilou sans reconnaître sa responsabilité. Depuis l'an 2000, des terminaux de vrac solide et liquide se construisent loin des habitations. En plus, un nouveau site pourrait contribuer au développement des régions, thème si cher au Gouvernement du Québec.

Recevez, Monsieur le ministre, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le président d'Accès Saint-Laurent Beauport



Daniel Guay

C.C. M. David Heurtel, ministre de l'Environnement du Québec  
M. Jean D'amour, ministre délégué aux Affaires maritimes du Québec  
M. Sam Hamad, ministre responsable de la Capitale nationale  
M. André Drolet, député de Jean-Lesage  
Mme Agnès Maltais, député de Taschereau